

# COLLECTIVITÉS ET TIERS-LIEUX DE BRETAGNE

Compte-rendu première rencontre régionale



5 mars 2024



# Merci !

Elus, agents, acteurs des tiers-lieux et de la société civile...vous étiez près de 200 à participer à la première rencontre régionale dédiée aux collectivités et aux tiers-lieux organisée le 5 mars 2024 à l'Hôtel de Courcy. Cet événement était co-organisé par la Préfecture de Région, la Région Bretagne, Bretagne Tiers-Lieux, BRUDED et en partenariat avec la Banque des Territoires, la CRESS et Résovilles. La forte participation a permis de confirmer que le sujet émergent des tiers-lieux est un enjeu de préoccupation important et partagé pour les élus et les citoyens.



## Ouverture de la journée par les partenaires



**Laurence Fortin**

Vice-présidente  
de la Région Bretagne



**Rémi Heurlin**

Directeur Régional  
de la Banque des  
Territoires



**Ludovic Magnier**

Secrétaire Général Adjoint  
pour les Affaires  
Régionales

# 🌸 Table-ronde : les tiers-lieux, une nouvelle formule pour la cohésion des territoires ?



**Laurence Fortin**  
Vice-présidente de  
la Région Bretagne



**Akira Lavault**  
Co-fondatrice du tiers-lieu  
Maison Glaz à Gâvres  
& co-présidente de  
Bretagne Tiers-Lieux



**Jean-François  
Pilard**  
maire de Pancé



**Clément Marinos**  
Docteur en Aménagement  
de l'Espace, Maître de  
Conférences en Économie,  
membre du LEGO

## La perception de l'objet tiers-lieux dans les territoires

- **Les tiers-lieux, catalyseurs de proximités**

Les tiers-lieux ont une capacité à catalyser les proximités (géographiques, sociales, territoriales...), ce qui crée de la cohésion territoriale pour des dynamiques entrepreneuriales, culturelles... Les tiers-lieux contribuent au bien-vivre et permettent d'apporter des services de proximité en continu.

- **Les tiers-lieux au service de la revitalisation des territoires**

Un tiers-lieu représente un vecteur d'attractivité et de dynamisme pour une commune, à l'instar du tiers-lieu de Pancé, commune située à 20km au sud de Rennes. La réussite d'un projet repose sur la capacité à faire avec et pour les citoyens.

- **Un processus social**

Les tiers-lieux vont au-delà d'une logique d'équipement public, ce sont des zones d'initiatives mixtes publiques/privées. C'est le processus social qui fait la richesse de ces lieux.

## Les défis posés aux territoires pour accompagner les tiers-lieux

- **Des modèles économiques à consolider**

Les tiers-lieux, qu'ils soient privés ou publics doivent imaginer des modèles économiques résilients, pérennes en hybridant leurs ressources. Cet enjeu est particulièrement prégnant pour les ruralités, territoires où l'implication de la collectivité est d'autant plus structurant.

- **Des collectivités facilitatrices**

Les collectivités peuvent faciliter l'implantation des tiers-lieux (foncier, normes ERP...) là où les expérimentations tiers-lieux regorgent d'innovations, de pépites juridiques, qui permettent de répondre à certains enjeux des collectivités (rénovations low-tech, frugales, modulaires, urbanisme transitoire ...) et in fine répondre aux besoins du territoire.

- **Un enjeu d'appropriation**

Le tiers qui signifie ni tout public, ni tout privé permet de renouveler l'approche des équipements publics : ils sont des espaces qui peuvent et doivent être appropriés par les habitants, les usagers, que ceux-ci y contribuent. Là encore, la collectivité peut jouer un rôle facilitant.

# Les postures de soutien des collectivités

Bruded (réseau breton de 274 communes et 7 EPCI engagées dans l'aménagement et le développement local durable) identifie **3 principaux cas de figure des postures de soutien des collectivités** :

- un projet porté puis géré par la collectivité
- un projet impulsé par la collectivité dont la gestion est ensuite confiée à une autre structure
- un projet soutenu par la collectivité mais à l'initiative de porteurs de projets

Le soutien des collectivités peut être d'ordre financier (subventions, prise de parts...), immobilier (mise à disposition de locaux, loyers attractifs...), humain, moral (mise en avant du soutien au projet...), matériel (don, prêt...), lié à l'animation (financement de poste...) ou à la communication du projet.

## Tour d'horizon des ateliers retours d'expériences

### Comment impulser ou faciliter le développement de tiers lieux dits « nourriciers » ?



**Corto Fajal**, Président de l'association Bien vivre en Bretagne Romantique (BVBR)

**Christelle Brosselier**, Maire de Mesnil Roc'h et Vice-présidente de la communauté de communes Bretagne Romantique

**Projet de tiers-lieu agri-culturel « Les Serres » à Québriac organisé en SCIC porté par BVBR**

#### Les point clés

- une innovation juridique : la première SCIC agricole affiliée à la MSA
- un enjeu d'acculturation pour les élus (circuits-courts, action citoyenne, forces et faiblesses du système agricole, besoin de relocalisation)
- un modèle économique fragile marqué par l'absence de financements pérennes
- le Plan Alimentaire Territorial : une opportunité pour l'association et la communauté de communes de travailler main dans la main
- la complémentarité des initiatives citoyennes et publiques pour répondre aux enjeux alimentaires



**Thierry Nicolas**, adjoint au maire de Lanvallay

**Projet agricole communal Ti Rouffs**

#### Les point clés

- un engagement politique fort
- une volonté de faire tiers-lieu sur la parcelle (maraichage bio pour l'approvisionnement des cantines, jardins solidaires, forêt comestible, production de fleurs, événements...)
- la terre comme créatrice de liens sociaux
- un enjeu de souveraineté alimentaire
- des blocages budgétaires pour aller plus loin (construction d'un hangar)

# Quel modèle économique pour pérenniser un tiers-lieu employeur sur la durée ? Quelles modalités de soutien de la collectivité sur le bâtiment (identification, facilitation, achat...) ?



**Akira Lavault**, co-fondatrice du **tiers-lieu Maison Glaz**

**Olivier Audet**, co-fondateur du **tiers-lieu Konk ar Lab** porté par **Concarneau Cornouaille Agglomération**

## Les point clés

- un accompagnement financier et humain de la collectivité Concarneau Cornouaille Agglomération (mise à disposition d'un salarié de la collectivité au service de l'association)
- un besoin de diversification des ressources pour le Konk ar Lab pour financer le fonctionnement
- le rôle facilitant de la commune de Gâvres concernant le PLU pour l'installation de Maison Glaz
- des ressources diversifiées pour Maison Glaz : mécénat, bar, accueil de groupes, formation, hébergement touristique
- un enjeu de pérennisation des postes sur toute l'année et de maintenance du bâtiment de Maison Glaz
- un besoin d'acculturation des porteurs de projets à la gestion économique des lieux pour assurer leur pérennité



**Joël Cann**, maire du Tréhou

**Bar-épicerie Les Orties**

## Les point clés

- la création d'une SCIC et l'aménagement du bâtiment par la commune
- un loyer modeste pour l'association
- 2 emplois bar/épicerie – projet d'embauche d'un 3ème emploi pour la restauration
- un modèle économique à l'équilibre
- un collectif citoyen très impliqué
- une dynamique locale avec la ressourcerie voisine



## Impulser un collectif, faciliter le développement du tiers-lieu : la collectivité peut-elle avoir un rôle à jouer ?



**Simon Mc Donnell**, Adjoint au maire de Saint-Armel et membre du collectif “Kazanou”  
**Projet de tiers-lieu itinérant**

### Les point clés

- la mise à disposition de salles par la mairie pour faciliter l'expérimentation d'activités régulières par l'association
- la création d'un groupe de travail élus/agents pour imaginer le futur lieu (travaux, usages...)
- une réflexion entre l'association et la collectivité sur la future gouvernance



**Norbert Saulnier**, maire de Goven

**Camille Moran**, bénévole

**Eco-rénovation du presbytère en tiers-lieu associatif et espace jeunes**

### Les point clés

- un élu et un agent référents du projet
- un enjeu de revitalisation du centre-bourg et de rénovation du presbytère désaffecté
- une démarche participative pour concevoir le lieu
- une réflexion en cours sur les activités du futur lieu et sur sa gouvernance
- un besoin de recruter un salarié pour éviter l'essoufflement des bénévoles

## Tiers-Lieux, commerces ESS ruraux : vecteur d'attractivité des centres-bourgs ?



**Jean François Pilard**, maire de Pancé

**Café associatif de Pancé**

### Les point clés

- un projet intégré dans un schéma directeur global de revitalisation du centre-bourg
- un collectif de citoyens réunit au sein de l'association le CAP « Café associatif de Pancé »
- un soutien important de la commune depuis le début du projet (immobilier, matériel, subvention, construction écologique d'un espace dédié, loyer modeste)
- une réponse à un enjeu d'intégration des nouveaux habitants



[Fiche Bruded : café associatif de Pancé](#)



**Jennifer Scimia**, adjointe au maire de Parcé

**Café-épicerie associatif le Bar'Ille**

### Les point clés

- une étude en amont pour déterminer les usages et attentes des habitants complétée par des visites d'autres lieux
- une structure qui repose sur le bénévolat, avec un enjeu de structuration
- un soutien de la commune (loyer modeste, subvention pour l'association et communication) avec un enjeu de mobilisation de l'équipe municipale
- une viabilité économique à travailler pour pérenniser le projet

# Comment une intercommunalité peut-elle venir en soutien à un projet de tiers-lieu ?



**Sandra Le Nouvel**, Présidente de la CCKB (Communauté de Communes du Kreiz Breizh)

**Christine Guégan**, Maire de Lescouët Gouarec

**Projet de tiers-lieu multi-sites à échelle intercommunale et à coloration numérique**

## Les point clés

- l'EPCI en tant que chef d'orchestre pour répondre aux opportunités : l'AMI de l'ANCT en 2020 et l'AAP Deffinov en 2023
- l'animation des 3 tiers-lieux par la CCKB contribue à la mutualisation des moyens (communication, fonctions support, outillage...)
- un engagement politique fort avec une délégation spécifique aux tiers-lieux au sein de la CCKB
- l'enjeu fort de trouver des financements pour pérenniser un poste salarié
- des points d'attention liés à la rénovation (s'assurer de la disponibilité des artisans, bien estimer le coût des travaux)



**Sylvie Commereuc**, Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel

**Dorian Marie**, SCIC Le Ruisseau

**Appel à projets pour la création de tiers-lieux sur le territoire**

## Les point clés

- un appel à projet pour la création de tiers-lieux sur le territoire en 2023 intégré dans la démarche de renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) de la CAF
- un point d'attention sur les critères de l'AAP afin d'être au plus juste des enjeux des porteurs de projet
- une mécanique d'acculturation par les élus notamment grâce aux visites apprenantes
- la création d'une émulation autour et entre les tiers-lieux du territoire
- un investissement économique important de la Communauté de Communes en faveur des tiers-lieux



## RESSOURCES

- [Présentation Bruded « Tiers-lieux et collectivités : cas de figures, éléments de démarche et clés de réussite »](#)
- [Panorama des tiers-lieux bretons 2024](#)
- [Guide Tiers-lieux et collectivités](#)



**Contactez-nous !**

contact@bretagnetierslieux.bzh

06.70.35.48.50